



Ampoules ou tubes brûlés ?

Recyclez-les gratuitement !

Visitez le **producirc.org** pour trouver
le point de dépôt le plus près
de chez vous.





Produits d'éclairage acceptés

Ampoules et tubes, notamment :

- Lampes fluocompactes (LFC)
- Tubes fluorescents
- Ampoules incandescentes et halogènes
- Ampoules et tubes à diodes électroluminescentes (DEL)
- Lampes UV (incluant les lampes germicides)
- Lampes à décharge à haute intensité (DHI) et ampoules à usage spécial



Remarque :

Les limites peuvent varier selon le site.*

- * **Vous avez de gros volumes de lampes à faire recycler ?** Contactez le point de dépôt le plus près pour prendre un rendez-vous. Visitez le **producirc.org** pour plus d'information.



Les produits refusés

- Luminaires et ballasts
- Lampes non amovibles intégrées à des produits

Nous nous efforçons à garder les matières dangereuses hors des lieux d'enfouissement et des cours d'eau, à conserver les ressources et à protéger la planète une ampoule à la fois.

Visitez **producirc.org** pour trouver le lieu de collecte le plus près.